

2. Historique de la Bralima

La Bralima a été créée le 23 Octobre 1923 à Léopoldville (Kinshasa). Au départ, elle regroupait, sous la direction de Monsieur Du MOULIN, cinq expatriés : deux belges, un français, un russe, un suisse, ainsi qu'une trentaine d'employés nationaux.

Le 27 Décembre 1926, l'usine, sous le nom de la « Brasserie de Léopoldville » et avec une capacité de production de 35.000 bouteilles par mois, fera sortir sa première bouteille (la bière Primus). Ce fut le jour de son inauguration. Quelques années plus tard, la Bralima connaîtra les difficultés suivantes :

- La bière Primus n'était pas pasteurisée. De ce fait, elle ne pouvait être commercialisée qu'à l'intérieur de Léopoldville, ce qui réduit le nombre de consommateurs éventuels.
- Le marché de la bière était aux mains des Allemands et des Hollandais qui importaient la bière de l'extérieur du pays en quantité supérieure et en qualité meilleure que celle de la Primus, et la revendaient en un prix inférieur à celui de la Primus.
- La Primus dont on redoutait encore la qualité ne pouvait s'imposer sur le marché, etc.

Pour faire face à ces difficultés, la Brasserie ; sous la conduite d'un 2^{ème} Directeur, Monsieur VISEZ redressera la qualité de la bière, augmentera les salaires des ouvriers et afin, elle mettra au point une pasteurisation de la bière pour ainsi étendre sa commercialisation. Ainsi, la quantité produite de la bière qui était de 3.500 hectolitres par mois en 1936 passera à 10.800 hectolitres par mois en 1945.

Après la deuxième guerre mondiale, Monsieur VISEZ suscitera l'intérêt de nouveaux investisseurs Belges qui amorcèrent de grands investisseurs. La firme connaîtra alors un accroissement considérable de 1947 à 1958. De nouveaux sièges d'exploitation s'érigèrent à travers le pays :

- En 1951 le siège de Bukavu ;
- En 1957 le siège de Kisangani ;
- En 1958 le siège de Boma ;
- En 1972 le siège de Mbandaka ;
- En 2008 le siège de Lubumbashi.

3. Raison de la création

Après la guerre de 1914-1918, l'alcool indigène, produit dans de mauvaises conditions et dont les effets étaient néfastes dans l'organisme humain, envahissait tous les pays. Ainsi pour lutter contre ce fléau, quelques industriels belges avec l'aide de la banque de Bruxelles ont installé une brasserie au Congo, à Léopoldville. Le jour de son inauguration, le 17 Décembre 1926, la brasserie de Léopoldville fera sortir sa première bière, la Primus, avec une capacité de production de 35.000 bouteilles par mois.

4. Capital social

La Bralima est une S.A.R.L. A sa constitution son capital social était de quatorze mille cent cinquante millions de francs belges. Il a été porté successivement à deux cent cinquante millions de francs belges par la décision de l'Assemblée Générale du 23 Octobre 1923 et quatre cent vingt millions de francs belges en 1972.

Ce capital social est représenté par 600.000 parts sociales sans désignation de valeur nominale représentant 1/600.000 de l'avoir social. Dans le souci d'accroître les activités de la Bralima sur le territoire national, la société mère HEINEKEN autorisera les actionnaires à s'engager à faire l'augmentation de capital par prélèvement de leurs dividendes. Cette décision (du 26 Février 1972) conduira aussi à la création de différents sièges d'exploitation au Congo (ex Zaïre), au Burundi et au Rwanda.

Texte extrait du mémoire de Luc Lusungu

ANALYSE EXPLICATIVE DES MOUVEMENTS SAISONNIERS SUR LA VARIATION DE LA CONSOMMATION DES PRODUITS INDUSTRIELS : CAS DE LA BRALIMA/BUKAVU

Université officielle de Bukavu - Licence 2008

Disponible sur internet à l'adresse :

www.memoireonline.com